



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23083116

Déposé / Reçu le

20 JUIN 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Gref}Bruxelles

N° d'entreprise : **0885 064 919**

Nom

(en entier) : **BIMARA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Kruipweg, 76 à 1120 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission nomination de gérant - Cession des parts - transfert siège social

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/04/2023 au siège social de la société.

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité des voix :

- La démission de monsieur Koroglu Murat de son poste de gérant.
- La démission de monsieur Cigdem Recep de son poste de gérant.
- la cession de la totalité des parts de Monsieur Koroglu Murat 50 parts sociale et à monsieur Cigdem Recep 50 parts sociale à Monsieur De Page Lucas.
- la nouvelle répartition du capital est la suivante
Monsieur De Page Lucas. : 100 parts sociales.

* la nomination de Monsieur De Page Lucas comme gérant qui accepte et prend la responsabilité de la Société depuis sa création jusqu'à ce jour avec le passif et l'actif.

L'assemblée générale acte le transfert du siège social à Avenue du Panthéon 88 -1081 Koekelberg.

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 28/06/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).